

Province de Québec
Municipalité Notre-Dame-des-Sept-Douleurs

Avis Public

Par les présentes, un avis est donné par le soussigné, Denis Cusson, directeur général et secrétaire-trésorier de la *Municipalité Notre-Dame-des-Sept-Douleurs*.

QUE :

Le Conseil municipal a adopté lors de la séance ordinaire tenue le 9 novembre 2019, le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2020 (résolution numéro 19.11.09.07) qui se tiendront le samedi au Centre communautaire de l'Île et qui débiteront aux heures indiquées :

Le 11 janvier à 9 h 00
Le 8 février à 9 h 00
Le 14 mars à 9 h 00
Le 11 avril à 9 h 00
Le 9 mai à 9 h 00
Le 13 juin à 9 h 00
Le 11 juillet à 9 h 00
Le 8 août à 9 h 00
Le 12 septembre à 9 h 00
Le 10 octobre à 9 h 00
Le 14 novembre à 9 h 00
Le 5 décembre à 9 h 00

Donné à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs ce dix-neuvième jour de novembre de l'an deux mille dix-neuf.

Denis Cusson
Directeur général